

LE PIERREPONT



**BULLETIN MUNICIPAL
OCTOBRE 2024**

OCTOBRE MOIS DE LA PRÉVENTION INCENDIE

Conseils pour assurer
la sécurité de votre famille

page 9

AGENDA DES ACTIVITÉS P. 6





COORDONNÉES

26, rue Ally
 Pierreville, Québec J0G 1J0
 Téléphone : 450 568-2139 Télécopieur : 450 568-0689
 Site web : pierreville.net

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi : 9 h à 12 h – 13 h 30 à 16 h
 Vendredi de 9 h à 12 h

PERSONNEL MUNICIPAL

Lyne Boisvert, directrice générale.....450 568-2139
direction@municipalitepierreville.qc.ca

Isabelle Tougas, comptabilité 450 568-2139
comptabilite@municipalitepierreville.qc.ca

Paolla Beauchemin Dos Reis,
 adjointe aux communications450 568-2139
adjointe@municipalitepierreville.qc.ca

Sabrina Vaudreuil, agente aux loisirs et au développement
 de la vie communautaire..... 450 568-2139
loisirs@municipalitepierreville.qc.ca

Réception.....450 568-2139
info@municipalitepierreville.qc.ca

Sylvain Bardier, inspecteur municipal450 880-0530
inspecteur@municipalitepierreville.qc.ca

URGENCE

Ambulance911
 Police (centrale)911
 Police (poste)819 293-4428
 Service incendie911
 Sécurité civile1 866 776-8345
 Urgence voirie(cellulaire) 450 880-0530
 Urgence aqueduc..... (cellulaire) 450 880-0530

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET ORGANISMES

Bibliothèque450 568-3500
 Caserne de pompier450 568-2171
 Centre communautaire
 Garage municipal450 568-2898
 Salle des 6/ Salle Renaud-Baril450 568-2139

Sommaire

Coordonnées	2
Mot du maire	3
Loisirs activités.....	4
Accueillir les nouveaux arrivants	7
Entraide - Services	8
Conseils sécurité-incendie	9
Bibliothèque Jean-Luc Précourt	10
Communautaire	12
Santé	13
Divers.....	14
Informations utiles.....	15
Résumé des procès-verbaux	16
Un peu d'histoire	23
Sortie	24

ORGANISMES

Bureau de poste450 568-2713
 CALACS - La Passerelle1 877 278-3353
 Centre d'action bénévole450 568-3198
 Chevaliers de Colomb de Pierreville450 780-7147
 CLSC Lucien-Shooner450 568-2712
 Club FADOQ450 568-3670
 Maison des jeunes..... 450 568-5724
 Maison de la famille - Le Lien 450 568-1010
 OMH Nicolet-Yamaska819-293-2867
 Service Info-Santé811
 Société protectrice des animaux de Drummond819 472-5700

Membres du conseil



André Descôteaux
Maire



Lyne Boisvert
Directrice générale
Secrétaire trésorière



Nathalie Traversy
Siège no.1



Josée Bussièrès
Siège no.2



Michel Bélisle
Siège no.3



Jean Précourt
Siège no.4



Marie-Pier Guévin-Michaud
Siège no.5



Jonathan Gamelin
Siège no.6



Participer à
notre vie
municipale
par votre présence
à nos différentes
réunions

Avec l'approche de l'hiver, nous sommes rendus à faire le ménage de nos jardins et de nos plates-bandes. Nous constatons qu'avec le temps, les années semblent de plus en plus courtes, faisant en sorte qu'il nous manque du temps pour atteindre nos objectifs prévus au début de chaque année. Il nous faut donc s'ajuster, s'adapter, se réorganiser rapidement dans ce contexte comprenant son lot d'imprévus de toutes sortes.

Nous avons dû prendre certaines décisions et à faire des choix au cours de cette année, d'autres seront nécessaires prochainement. Nous devons mettre nos sentiments de côté pour nous concentrer sur notre rôle d'administrateurs et d'administratrices, et ce, toujours dans l'intérêt de nos citoyens, de lacommunauté.

À venir : Changement de zonage dans certains secteurs; égouts dans le secteur de Notre-Dame; nettoyage du site de l'hôtel

Traversy Inc.; réaménagement de l'hôtel de ville; intégration des multi-logements dans les périmètres urbains; rénovation de notre usine d'eau potable; glissements de terrains, etc.

Nous devons souvent prendre en charge certains dossiers sans être accompagnés de sources de financement nécessaire pour les réaliser...

Il est donc très important de participer à notre vie municipale par votre présence à nos différentes réunions; elle facilite nos prises de décisions. Nous sommes toujours intéressés à connaître votre opinion concernant les différents dossiers qui nécessitent souvent une vision de développement à long terme. À ne pas oublier que «Qui ne dit mot, consent».

Bonne lecture et un bel automne!

André Descôteaux,
Maire

CALENDRIER 2024

Séances ordinaires
du conseil municipal de Pierreville

Mardi 12 novembre 2024 à 19h30
Mercredi 11 décembre 2024 à 19h30

MOT DE LA RÉDACTION

Tous les textes du journal Le Pierrepont sont révisés et corrigés. Toutefois, vous savez ce qu'on dit « l'erreur est humaine ». D'ailleurs, nous sommes dans l'impossibilité de corriger certaines publications qui nous sont envoyées en format PDF, JPEG ou PNG (format image) par les divers organismes, entreprises et citoyens. erci de votre indulgence.



PASSER L'HALLOWEEN EN TOUTE SÉCURITÉ

Protégez la sécurité de vos enfants en leur apprenant à bien se faire voir et à être attentifs à ce qui se passe autour d'eux.

- Accompagnez vos enfants tous les ans jusqu'à ce qu'ils soient en âge de sortir avec des amis.
- Remettez à chaque enfant une lampe de poche afin que les automobilistes et autres personnes puissent le voir plus facilement.
- Dites à vos enfants de rester dans les endroits bien éclairés, de visiter seulement des maisons illuminées à l'extérieur et de ne jamais entrer dans une maison ni monter dans une voiture.
- Apprenez à vos enfants à être prudents lorsqu'ils traversent la rue. Veillez à ce qu'ils regardent bien des deux côtés et traversent uniquement s'il n'y a pas de voitures qui s'en viennent.
- Traversez la rue aux coins des rues, et ne traversez jamais entre des voitures stationnées.

Faire preuve de vigilance par rapport aux bonbons et aux jouet

- Examinez toujours les friandises et les jouets rapportés à la maison avant de les donner à vos enfants.
- Faites preuve de prudence si vous donnez aux enfants des friandises avec lesquelles ils pourraient s'étouffer, comme des bonbons mous, des arachides et des bonbons durs.
- Vérifiez les jouets et les articles de fantaisie pour vous assurer qu'ils ne comportent pas de petites pièces. Si c'est le cas, ne les laissez pas entre les mains d'enfants de moins de trois ans.

En collaboration avec Le Lien, un membre du personnel de la municipalité de Pierreville distribuera des friandises aux enfants qui se présenteront le soir de l'Halloween à La Maison Le lien de la famille située au 81, rue Maurault à Pierreville.
On vous attend ! (jusqu'à épuisement des stocks)

APPEL À TOUS

Nous recherchons des bénévoles auprès de la population pour nous aider lors de futurs événements organisés par le comité des loisirs. Vous avez quelques heures, communiquez avec Sabrina Vaudreuil, agente aux loisirs et à la vie communautaire au 450 568-2139 ou loisirs@municipalitepierreville.qc.ca

Sortie
Biodôme en après-midi &
Jardin botanique en soirée
aux jardins en lumières
Le vendredi 25 octobre
de 10h45 à 23h

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

COÛT D'INSCRIPTION:
32\$ | ADULTES
30\$ | AÎNÉS
17\$ | ENFANT (5 À 17 ANS)
5\$ | MOINS DE 5 ANS

Inscription en ligne
sur le site de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

Le transport, qui est assuré avec l'autobus d'Odanak, vous est offert
en collaboration des municipalités de
Saint-François-du-Lac et de Pierreville



Atelier cupcake

Tronche de cake
Confectionner, personnaliser et décorer

Venez apprendre les techniques de décoration de cupcake. **Tronche de cake** sera là pour vous aider avec le maniement de la douille et vous donner des conseils pratiques.

Chaque participant pourra décorer et repartir avec ses propres petits gâteaux.

S'il vous plaît, nous informer si vous avez des allergies et/ou des restrictions alimentaires.

PLACES LIMITÉES

ATELIER GRATUIT

Jeudi 12 décembre 2024 de 18h30 à 19h30
Salle des Six, Centre communautaire de Pierreville
Participant de tout âge résident de la municipalité.
Les enfants de moins de 10 ans devront être accompagnés d'un parent.

Organisé par Loisirs de Pierreville 



TECHNOSCIENCE depuis 19 ans!
MAURICIE, CENTRE-DU-QUÉBEC

ATELIER GRATUIT
offert par la
Bibliothèque
et le Réseau
BIBLIO CQLM

LA SCIENCE SERA AU RENDEZ-VOUS!

Atelier proposant des expériences pour nos jeunes « Chimiste en herbe ! » qui sauront éveiller leur curiosité. Les participants réaliseront des expériences scientifiques décoiffantes sous la supervision d'un animateur chevronné.

Jeudi 5 décembre de 18h30 à 20h00
7 ans et plus membres de la bibliothèque.
Salle Renaud Baril
Centre communautaire de Pierreville



Inscription requise pour tous les ateliers

Tél.: 450 568-2139 ou loisirs@municipalitepierreville.qc.ca ou compte Messenger de Loisirs de Pierreville



Atelier de peinture sur céramique

LES MASCARADES
ATELIER CRÉATIF
530 RUE GEORGES, SOREL-TRACY

JEUDI LE 21 NOVEMBRE
18H00 À 20H00
SALLE RENAUD-BARIL

Montrer votre côté créatif avec notre atelier de peinture sur céramique.
Nous avons présélectionné des pièces pour plaire à tous.

Faites vite les places sont limitées et sans frais.
Atelier pour adolescent (12 ans et plus) adulte et aîné.

Organisé par les Loisirs de 



AGENDA DES ACTIVITÉS



CLUB DE BRIDGE

Tous les mardis de 13h à 16h30 (session d'automne/hiver)
Salle Renaud-Baril du Centre communautaire
M. Denis Roberge : 450 568-3410

CLUB DE MARCHE DU BAS-SAINT-FRANÇOIS

Tous les mercredis. Départ à 9h30
Les lieux de départ changent chaque semaine, il est donc important de visiter la page Facebook du club de marche chaque semaine ou de s'y abonner pour recevoir les notifications :
Groupe facebook : Club de marche du Bas Saint-François
Mme Josée Bussièrès : 450 568-2124
joseebussieres@saintfrancoisdulac.ca

LES EXERCICES DU CLUB DE L'ÂGE D'OR

Tous les vendredis à partir de à 11h
Centre communautaire de Saint-François-du-Lac
Mme Josée Bussièrès : 450 568-2124
joseebussieres@saintfrancoisdulac.ca
Même pas besoin de vous inscrire ! Pour plus d'informations, veuillez consulter la page Facebook « Loisirs SFDL ».

PICKLEBALL (OUVERT À TOUS)

Tous les jeudis de 18h à 20h
Gymnase du Centre communautaire de Pierreville
Mme Annie Cloutier : 450 568-3778

PICKLEBALL (FADOQ)

Tous les lundis de 17h30 à 19h00
Gymnase du Centre communautaire de Pierreville
Mme Ginette Boisvert : 450 568-3670

VIACTIVE

Tous les lundis 10h00 à 11h00
Salle Renaud-Baril du Centre communautaire
Mme Danielle Poudrette 450 568-3851

DÉJEUNER LITTÉRAIRE

Tous les 2^e lundis du mois (11 novembre et 9 décembre) à 9h30
Restaurant comme chez soi
123 route Marie-Victorin, Saint-François-du-Lac
Mme Chantal Bellamy 450 568-3500

LA PÉTANQUE REVIENDRA EN MAI PROCHAIN

Quelques statistiques intéressantes :

Saviez-vous que pour la saison 2024 qui s'est déroulée du 20 mai au 30 septembre, nous avons eu 16 soirées de pétanque totalisant 244 présences.

La pétanque est un sport qui se pratique en famille, entre amis ou en club alors n'hésite pas à te joindre à nous.

Responsable : Marc Meilleur 450-568- 5142

NOUVEAU

Un panier de basketball a été installé sur le terrain des loisirs à Notre-Dame-de-Pierreville. Il est encore temps de faire quelques paniers.

Centre communautaire de Pierreville
44, rue Maurault, Pierreville

Centre communautaire de Saint-François-du-Lac
10, rue Centre communautaire, Saint-François-du-Lac



Comment aider famille et amis à s'adapter à la vie dans un nouveau pays.

(EN) S'installer dans un nouveau pays est un changement majeur pour quiconque, et venir au Canada ne fait pas exception. Voici quelques idées pour aider les nouveaux arrivants que vous connaissez à s'adapter à cette grande transition.

Jouez le guide touristique

Il y a tant de choses à voir et à faire. Guidez votre ami à travers les lieux incontournables comme votre quartier, votre parc ou votre site préféré. En l'aidant à se créer ses propres souvenirs, vous rendrez l'expérience agréable, même si la transition est un peu difficile.

Offrez de l'écoute

Tout le monde a besoin d'une oreille attentive de temps en temps. Dans un nouveau contexte où tout est différent, avoir quelqu'un qui peut prêter l'oreille et donner des conseils peut être inestimable. Soyez une bouée de sauvetage empathique lorsqu'ils en ont besoin, qu'ils aient le mal du pays ou qu'ils aient besoin d'aide pour s'orienter dans l'obtention de soins de santé.

Agissez comme coordinateur social temporaire

Pour s'épanouir dans un nouvel environnement, il est essentiel d'éviter l'isolement et de se créer un réseau social. Faites votre part pour inclure les nouveaux arrivants que vous connaissez dans vos projets sociaux et présentez-les à vos amis et relations. Faites-leur également découvrir les possibilités de se joindre à des groupes ou à des activités où ils pourront rencontrer de nouvelles personnes par eux-mêmes et ressentir un sentiment d'indépendance. La bibliothèque, le centre communautaire et les centres d'action bénévoles proposent souvent des idées à faible coût ou gratuites..

Aidez-les à s'orienter dans le système

De la déclaration de revenus à la politique de soins de santé, il peut être difficile de comprendre toutes les règles et réglementations d'un nouveau pays. En leur donnant quelques conseils sur les attentes du gouvernement et en aidant à faciliter les communications, vous pouvez aider les nouveaux arrivants que vous connaissez à se sentir plus à l'aise.



FRANCISATION

Le programme Francisation s'adresse à toute personne allophone souhaitant apprendre le français dans sa démarche d'intégration au Québec.

4 sessions offertes :

- 3 septembre au 1^{er} novembre 2024
- 4 novembre 2024 au 24 janvier 2025
- 27 janvier au 11 avril 2025
- 14 avril au 19 juin 2025

Durée

4 sessions de 10 semaines
Temps partiel de jour et de soir,
selon l'horaire du centre sélectionné

Lieu

Centre Saint-François
93, rue Marie-Victorin
St-François-du-Lac (Qc) J0G 1M0

Information

Tania Jutras, secrétaire de centre
819 283-2833, poste 5600
jutrasta01@cssdlr.gouv.qc.ca



L'offre de cours du français du gouvernement du Québec permet d'acquérir et développer les habiletés en langue écrite et parlée nécessaires à l'intégration au marché du travail, la poursuite d'études ou l'intégration dans les milieux sociaux et culturels francophones.





QUI SOMMES-NOUS?

La Passerelle est un organisme qui a pour mission de regrouper les membres de l'entourage d'une personne atteinte qui présente des manifestations cliniques reliées à un trouble majeur de santé mentale, de leur offrir une gamme de services de soutien, et ce, afin de leur permettre d'actualiser leur potentiel.

QUELS SONT LES TERRITOIRES COUVERTS PAR NOS SERVICES?

La Passerelle dessert les territoires des MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska.

SERVICES OFFERTS :

- Interventions psychosociales
- Pair aideance famille
- Activités d'information
- Groupes d'entraide
- Activités de formation
- Activités de sensibilisation
- Mesures de répit-dépannage
- Programme enfance-jeunesse

GROUPES D'ENTRAIDE

Venez partager votre vécu lors d'un dîner-causerie ou d'une soupe-partage avec des gens qui vous comprennent, sans jugement et dans la confidentialité. Cette activité est réservée à ceux et celles qui viennent chercher des services à La Passerelle.

À NICOLET

Mardi 15 octobre - 12 h à 15 h

« Petit défi, grand défi, comment s'y préparer? »

Mardi 12 novembre - 12 h à 15 h

« Témoignage de l'auteure du livre *Fille de malades* »

Jedi 12 décembre - 12 h à 15 h

« Je nourris positivement ma santé mentale et je me sens bien, est-ce correct? »

À GENTILLY

Mardi 22 octobre - 18 h à 20 h

« Deuil : Apprivoiser le détachement »

Mardi 19 novembre - 18 h à 20 h

« Prendre soin de moi, est-ce que c'est égoïste? »

Mardi 17 décembre - 18 h à 20 h

« Je donne, je reçois »



FORMATION

« Agir en sentinelle pour la prévention du suicide »

Vous souhaitez jouer un rôle actif pour prévenir le suicide, sans être un professionnel en intervention? Vous pouvez vous aussi contribuer à repérer les signes de détresse dans votre milieu et à diriger les personnes vulnérables vers les ressources d'aide appropriées.

Date : Mardi 8 octobre

Heure : 8 h 30 à 16 h 30

Lieu : Centre Gabrielle Granger, Nicolet

Formation gratuite présentée par le Centre de prévention du suicide Accalmie. Ouverte au public mais offerte en priorité aux membres de La Passerelle. Inscription obligatoire.



FORMATION

« Lâcher-prise »

Vous désirez apprendre des stratégies concrètes qui vous permettront de lâcher prise, être moins dans le contrôle et développer votre résilience?

Cette formation de 5 rencontres est pour vous!

Dates : Les jeudis 24-31 octobre, 7-14-21 novembre

Heure : 13 h 30 à 15 h 30

Lieu : Centre Gabrielle Granger, Nicolet

Cette formation gratuite est ouverte au public mais offerte en priorité aux membres de La Passerelle. Inscription obligatoire.

CONFÉRENCE

« Les non-dits et les ravages qui s'en suivent »

Conférencier : Alain Bellemare

Qu'il s'agisse d'un secret bien gardé, d'un message voilé ou d'une information dissimulée, les non-dits créent de profonds ravages chez la personne qui cache une vérité, mais plus encore chez les gens concernés.

Date : Mardi 5 novembre

Heure : 18 h à 20 h

Lieu : Centre Gabrielle Granger, Nicolet

Conférence gratuite et ouverte au public!

Inscription obligatoire.

DÎNER DES FÊTES

« Thématique : chandail moche »

Festoyons ensemble! Arborer votre plus moche (quétaïne) chandail de Noël pour venir déguster un repas traditionnel des fêtes avec nous. Musique festive, jeux thématiques et prix de présence.

Date : Samedi 7 décembre

Heure : 11 h 30 à 16 h

Lieu : Édifice multifonctionnel (caserne)
Bécancour, secteur Ste-Angèle-de-Laval

Activité réservée aux **membres** de La Passerelle.



Vous avez un proche qui vit avec une problématique en santé mentale et vous aimeriez nous rencontrer? Vous avez des questions? N'hésitez pas à nous contacter!

819 233-9143

secretariat@lapasserellebecancour.com

www.lapasserellebecancour.com

4 conseils de sécurité-incendie pour assurer la sécurité de votre famille



(EN) Saviez-vous que la plupart des décès par incendie se produisent dans des maisons où les détecteurs de fumée ne fonctionnent pas correctement, ou qui n'ont pas d'alarmes du tout ? La sécurité incendie est un aspect essentiel de l'entretien de la maison, et ces conseils simples mais efficaces peuvent vous aider, vous et vos proches.

Testez et entretenez les alarmes.

L'entretien de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone (CO) est un élément important pour assurer la sécurité de votre maison et de votre famille. Cependant, selon Statistique Canada, parmi les Canadiens qui ont été victimes d'un incendie résidentiel entre 2015 et 2021, seulement un sur trois avait un avertisseur de fumée fonctionnel dans sa maison. La National Fire Protection Association recommande que des alarmes soient installées à tous les étages de votre maison, y compris le sous-sol, et dans chaque chambre à coucher. N'oubliez pas de tester régulièrement vos alarmes et, si vous utilisez des alarmes à piles, changez les piles au moins tous les six mois.

Envisagez de passer à des alarmes à pile scellée de 10 ans.

Pour faciliter l'entretien de vos avertisseurs de fumée et de CO, passez à un modèle combiné doté d'une batterie scellée de 10 ans, comme l'avertisseur combiné de fumée et de monoxyde de carbone 2-en-1 de First Alert. Les alarmes dotées de la technologie deux-en-un protègent contre les deux types de dangers. La batterie scellée élimine les bips de batterie tard dans la nuit ainsi que la nécessité de remplacer la batterie.

Equipez-vous d'extincteurs.

En plus des détecteurs de fumée fonctionnels, les extincteurs sont un autre outil de sécurité important à avoir dans votre maison. Les extincteurs doivent être rangés dans des endroits faciles d'accès et dans des pièces clés où le risque d'incendie est plus élevé, comme la cuisine et le garage. Un moyen facile de se rappeler comment utiliser un extincteur est d'utiliser l'acronyme PASS : Tirez la goupille. Tenez l'extincteur avec la buse pointant vers l'arrière de vous et relâchez le mécanisme de verrouillage. Visez bas. Pointez l'extincteur à la base du feu. Appuyez sur le levier lentement et uniformément. Balayez la buse d'un côté à l'autre.

Créez un plan d'évacuation en cas d'incendie.

Pour élaborer un plan d'évacuation en cas d'incendie, commencez par identifier deux sorties de chaque pièce, puis attribuez un lieu de rencontre extérieur à une distance de sécurité de votre maison. Dédiez un membre de la famille pour aider avec les animaux domestiques, les membres âgés de la famille ou les nourrissons. Une fois que vous avez établi un plan, pratiquez-le avec toute la maison au moins deux fois par an.

HEURES D'OUVERTURE : Jeudi : 13 h à 20 h - Dimanche : 13 h à 16 h



Pour rejoindre
a responsable de la
bibliothèque,
madame
Chantale Bellamy,
veuillez téléphoner
au 450 568-3500
ou laissez
un court message
sur la boîte vocale.

BIBLIODYSSÉE

BIBLIOTHÈQUE

Jean-Luc Précourt

26, rue Ally, Pierreville, (Québec) J0G 1J0 (intérieur Hôtel de ville) Tél. : 450 568-3500
Courriel : biblio051@reseaubibliocqlm.qc.ca - www.facebook.com/bibliotcie.ca/

L'INFORMATION EN TOUT TEMPS AU BOUT DES DOIGTS

Visitez le site internet biblietcie.ca pour profiter des différents services offerts en ligne :

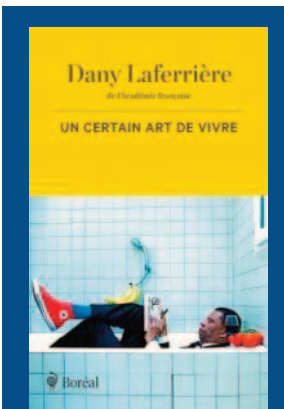
- Rechercher, réserver ou vérifier la disponibilité d'un document ;
- Emprunter des livres imprimées et des audiolivres ;
- Emprunter des livres numériques en français ou en anglais ;
- Consulter de nombreuses ressources numériques (ex : magazines, documentaires audiovisuels, etc.) ;
- Connaître les différentes activités culturelles en cours ou prévues à votre bibliothèque ;
- Bien plus encore !

LIVRES NEUFS ET USAGÉS À 1 \$

Il s'agit de livres dont nous possédons déjà un exemplaire ou de format poche.
L'argent amassé sert à l'achat de nouveaux livres.



Quoi de neuf sous la couverture



Un certain art de vivre
Dany Laferrière

Dans ce livre de sagesse où rayonnent maximes, réflexions, rêveries, haïkus comme autant de touches de couleur, Dany Laferrière dessine un autoportrait qui a la naïveté, le charme et la spontanéité d'un dessin d'enfant



Tenir Debout
Mélissa Da Costa

Joanne, 29 ans rejoint Émile sur une aire d'autoroute pour un road trip en camping-car sans but ni durée vraiment établie... Émile est malade, il fuit l'hôpital et la douleur de ses proches. Joanne, elle, ne donne aucune explication. Ainsi commence leur périple.



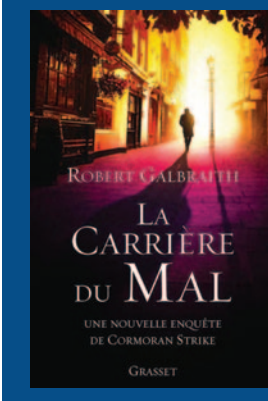
Le musée des désirs
Jonathan Kellerman

Le lieutenant Milo Sturgis, du LAPD, et le brillant psychologue Alex Delaware ont résolu bien des enquêtes tordues. Mais cette fois-ci, ils ne sont pas près d'oublier ce qu'ils vont affronter.



La science dans Harry Potter, c'est pas sorcier
Mark Brake

Découvrez la science ensorcelante qui se niche dans l'univers de J.K. Rowling ! L'univers d'Harry Potter a fait naître dans nos esprits des idées et des questions sur la magie et la sorcellerie comme aucune autre série de livres auparavant.



La carrière du mal
Robert Galbraith

Lorsque Robin Ellacott reçoit un mystérieux colis, elle est loin de se douter de la vision d'horreur qui l'attend : la jambe tranchée d'une femme. Son patron, le détective privé Cormoran Strike, est moins surpris qu'elle, mais tout aussi inquiet. Qui est l'expéditeur de ce paquet macabre ?

DÉJEUNER LITTÉRAIRE
tous les 2^e lundis du mois
à 9H30 au restaurant **COMME CHEZ SOI**
Info : Chantale Bellamy 450 568-3500





Le CJE Nicolet-Bécancour a maintenant une CIEC!
Profitez de leurs prix compétitifs pour toutes vos petites tâches.

- Tonte de gazon
- Gardiennage
- Promenade de chiens
- Entretien extérieur/intérieur
- Cordage de bois
- Peinture

APPELEZ-NOUS MAINTENANT!

(819) 269-3185
mcossette@cjenicbec.org
Lundi au jeudi de 8h à 17h



LA MÉDIATION CITOYENNE

Service

- Gratuit
- Confidentiel
- Volontaire

C'est aussi pour les personnes âgées et adultes en situation de vulnérabilité

Vous vivez une situation de conflit avec un voisin, un propriétaire, un proche aidant ou encore avec un membre de votre famille.

Vous vous sentez préoccupé et vous ne savez plus quoi faire pour améliorer la situation ...

Avez-vous pensé à la médiation citoyenne ?

Équijustice Nicolet-Yamaska-Bécancour peut vous aider! La médiation citoyenne c'est un service d'accompagnement accessible à toutes personnes souhaitant entamer un dialogue lors d'une situation de conflit ou souhaitant recevoir des outils afin de faciliter la communication avec la personne concernée.

Les médiateurs sont là pour vous écouter et vous aider à construire une démarche qui répondra à vos attentes.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus d'informations.

819-293-8671 poste 2223
mediationcitoyennenyb@equijustice.ca





INVITATION AUX PRODUCTRICE ET AUX PRODUCTEURS AGRICOLES



à toutes les personnes qui les côtoient : camionneurs, conseillers, techniciens, voisines/voisins, comptables ...

Pour savoir quoi faire devant une personne en détresse : reconnaître les signes de détresse et diriger la personne vers les bonnes ressources.

Formation reconnue par l'Ordre des agronomes du Québec.
GRATUIT : Contenu adapté pour le milieu agricole.

Formation AGIR en sentinelle pour la prévention du suicide – Déclinaison agricole

Date : 10 décembre 2024

Lieu : École d'agriculture de Nicolet,
575, rue de Mgr Brunault, Nicolet

Arrivée à la formation à 8 h 15

Heures de la formation :
8 h 30 à 16 h30

Information : <https://www.upa.qc.ca/producteur/formations/detail/agir-en-sentinelle-pour-la-prevention-du-suicide-declinaison-agricole-4>

Bien-être des aînés et vaccination : comment vous y retrouver cet automne



Alors que le rhume, la grippe et la COVID-19 circulent, voici quelques conseils sur la vaccination à l'intention des aînés pour les aider à mieux respirer cet automne.

RECEVOIR DES VACCINS MIS À JOUR

Les vaccins vous protègent, votre entourage et vous, contre les maladies graves. Ils sont régulièrement mis à jour pour suivre l'évolution des souches virales et s'assurer qu'ils demeurent efficaces contre les nouveaux variants.

Santé Canada insiste sur l'importance de recevoir les vaccins mis à jour contre la grippe et la COVID-19. Une récente enquête du gouvernement du Canada a révélé que 73 % des aînés canadiens avaient été vaccinés contre la grippe la saison dernière, tandis que 67 % avaient reçu le vaccin contre la COVID-19. Pour faciliter les choses, il est possible de recevoir les deux vaccins en même temps.

« Nous constatons qu'un plus grand nombre d'aînés se font vacciner contre la grippe et la COVID-19 par rapport à d'autres groupes, mais une partie de cette communauté reste vulnérable alors qu'elle ne devrait pas l'être, déclare le Dr Zain Chagla, médecin spécialiste des maladies infectieuses. Il n'est pas nécessaire de privilégier un vaccin par rapport à l'autre; les vaccins contre la grippe et la COVID-19 sont tous deux efficaces et sécuritaires. »

« Des recherches approfondies et des données concrètes ont démontré que l'administration d'une suite de vaccins contre la COVID-19 mis à jour au fil du temps est à la fois sécuritaire et efficace, ajoute le Dr Chagla. Les aînés doivent s'assurer qu'ils ont reçu les deux vaccins mis à jour, en particulier pendant la saison du rhume et de la grippe, afin de maintenir une protection optimale. »

DISTINGUER LES RISQUES LIÉS À LA COVID-19 ET CEUX LIÉS À LA GRIPPE

Bien que la grippe et la COVID-19 soient des maladies respiratoires causées par des virus, elles se distinguent par leur gravité potentielle, leur mode de propagation (transmission) et leurs risques de complications. L'une des principales différences est qu'il est plus fréquent de développer une maladie grave lors d'une infection par le virus de la COVID-19 que par celui de la grippe.

Les adultes plus âgés présentent un risque beaucoup plus élevé de symptômes graves et de complications liés à la COVID-19. Dans ses plus récentes directives, le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) a vivement recommandé la vaccination contre la COVID-19 pour tous les adultes âgés de 65 ans et plus, les résidents d'établissements de soins de longue durée, les personnes souffrant d'affections sous-jacentes, les membres des communautés des Premières Nations, métisses et inuites, ainsi que les membres des communautés racialisées et d'autres communautés en quête d'équité.

Restez en santé à l'automne 2024 en tenant à jour votre vaccination. Pour savoir s'il est temps que vous receviez une dose de rappel, consultez un professionnel de la santé qualifié ou visitez votre pharmacie.



CITATIONS SAVOUREUSES

par René Bergeron

Les joueurs de hockey, les entraîneurs, les animateurs sportifs et les politiciens adoptent parfois une forme de dérapage verbal cocasse pour faire passer leurs messages.

Le Canadien est accumulé au pied du mur.

Il ne faut pas s'étendre sur la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Ça ne prend vraiment pas la tête à Bobino.

Gallagher a réussi à nous marquer un gros but.

Ça m'a mis l'astuce à l'oreille. – Jean Perron

Ce type de blessure, c'est très souffrant, surtout quand ça fait mal.

Les joueurs se doivent d'élever leur cran d'un jeu.
– Benoit Brunet

Je m'en suis rappelé hier comme si ce me serait arrivé demain. – Jean Perron

Depuis le début de la saison, Plekanec est celui qui est le plus consistant. – Marc Bureau

Au décès de Jean Béliveau, c'était difficile de ne pas retenir ses larmes. – Michel Therrien



Les impacts du développement de la filière batterie

Les impacts du développement de la filière batterie dépassent largement le parc industriel de Bécancour. On n'a qu'à regarder les nombreux projets de développement résidentiel majeur en voie de réalisation, un peu partout dans la circonscription.

Je ne peux donc pas faire autrement que de me dire qu'on est chanceux et privilégiés en constatant tout ce qui se passe chez nous. Je me dis aussi que si cette filière batterie ne s'installait pas ici, on la retrouverait ailleurs au Québec ou ailleurs dans le monde. Mais non, c'est chez nous qu'elle s'installe!

Et, grâce à l'offre d'électricité propre dont nous disposons, nous avons le loisir de choisir les meilleurs projets, ceux qui nous conviennent, ceux qui sont conformes à nos valeurs. Je crois donc que nous avons bien raison d'être optimistes pour l'avenir de notre région et des générations qui vont nous suivre.



Services professionnels et personnalisés adaptés à vos besoins.

Nous offrons une gamme étendue de services telle que la prise de sang, les soins infirmiers, l'accompagnement à domicile ou aux rendez-vous médicaux, les soins de plaies, les soins palliatifs et bien d'autres.

Certains frais sont pris en charge par les assurances privées ou par le billet de subventions gouvernementales. Informez-vous pour en bénéficier...

MIREILLE CARON
INFIRMIÈRE AUXILIAIRE
Secteur Centre-du-Québec
514-942-3268

Notre expertise au service de votre patrimoine

Selon vos objectifs, notre équipe vous offre des conseils de professionnels(-les) et vous accompagne dans la gestion de vos avoirs.

desjardins.com/gestiondepatrimoine



CALENDRIER COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

OCTOBRE						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Données cumulatives relatives aux traitements des matières résiduelles :

Déchets/Septembre 2024 :
478.39 tonnes

Recyclage/Août 2024 :
07.13 tonnes

Compost/Août 2024 :
126.28 tonnes

Déchets/Septembre 2023 :
795.91 tonnes

Recyclage/Août 2023 :
110.79 tonnes

Compost/Août 2023 :
132.36 tonnes

Collecte des déchets (bac noir)
LES JEUDIS AUX 2 SEMAINES



Collecte des conteneurs (métal) en déchets
les LUNDIS ou les JEUDIS toutes les semaines



Collecte du compost (bac brun)
LES MARDIS toutes les semaines
de mai à novembre ainsi que les 9 et 23 avril



Gros rebuts : 9 août - 4 juillet - 24 octobre 2024

Tout ce qu'il y aura dans des remorques ou
trailers ne sera pas ramassé. Doit être au sol.
La quantité maximale ramassée
est de 6' x 6'



Collecte du recyclage (bac vert)
LES MERCREDIS aux 2 semaines
Sauf le 25 décembre (férié) remis au 24 décembre 2024



Collecte des feuilles : 18 novembre 2024
(Les feuilles doivent être dans des sacs de papier)



DEMANDE DE PERMIS

Toutes les demandes de permis doivent être effectuées en remplissant le formulaire « demande de permis » sur notre site web <https://pierreville.net/demande-de-permis/> et envoyé à l'inspectrice en bâtiments aux coordonnées ci-dessous :

Anne-Marie Désilets,
Inspectrice en bâtiments
Tél. : 1 877 666-2997 poste 2223
Télécopie : 819 519-5367
am.desilets@mrcny.qc.ca

*Pour toutes questions concernant les demandes de permis, veuillez communiquer avec l'inspectrice en bâtiments.

LES ABRIS D'HIVER AUTOMOBILES

À partir du 1^{er} mai 2024, les abris d'hiver pour automobile ou « abris tempo » sont interdits sur tout le territoire de la municipalité de Pierreville. Extrait de l'article 35. Abri d'hiver pour automobile du Règlement de zonage 160-2017 : « Du 1^{er} octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante, il est permis d'ériger un abri temporaire pour un véhicule automobile [...] »

PRÉVENIR LA SURTAXATION DE VOTRE CONSOMMATION D'EAU

Afin de prévenir les problématiques relatives aux compteurs d'eau, la municipalité de Pierreville recommande à tous ses citoyens d'effectuer, une fois par année, une inspection visuelle de leur compteur d'eau. Comme une simple fuite peut entraîner la facturation de frais de consommation d'eau supplémentaire, n'attendez pas de découvrir les dommages matériels que celle-ci peut aussi causer à votre résidence. Votre compteur d'eau doit, en tout temps, être facilement accessible pour la prise de lecture et réparation si besoin.

INVITATION À LA PRUDENCE !

Après avoir utilisé un produit inflammable ou combustible, jetez toute matière imbibée du produit (chiffon, papier essuie-tout, etc.) dans un contenant ignifuge (à l'épreuve du feu) homologué UL ou ULC (conforme aux normes canadiennes). Garder le contenant ignifuge loin des bâtiments.

GESTION DES BACS À DÉCHETS, RECYCLAGE ET COMPOST

Depuis le 1^{er} novembre 2020, votre bac à déchets (noir) doit obligatoirement être identifié par une étiquette à l'effigie de la RGMR, sans quoi celui-ci ne sera pas ramassé lors de la collecte. Contactez le bureau municipal au 450 568-2139.

Si vous n'avez pas d'étiquette ou que celle-ci doit être remplacée ; Si l'un de vos bacs est brisé (remplacement et réparation sans frais)

Si vous désirez obtenir un bac supplémentaire (167,50 \$/année) ;

Si vous possédez déjà un bac supplémentaire et n'en avez plus besoin.*

*Il est de la responsabilité du citoyen d'aviser le bureau municipal avant le 1^{er} décembre de l'année en cours (2024), qu'il ne désire pas de bac (vignette) supplémentaire pour l'année suivante (2025), sans quoi aucun crédit ou remboursement ne lui sera accordé.



Les extraits suivants sont un résumé des procès-verbaux. Si des informations diffèrent, seules celles incluses dans les procès-verbaux officiels prévalent sur celles-ci. Pour les consulter, visitez notre site Internet au www.pierreville.net.

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 AVRIL 2024

Le conseil autorise l'embauche de Madame Sabrina Vaudreuil au poste de technicienne aux loisirs et développement de la vie communautaire, sur la recommandation de la firme Placement Personnel inc. La tarification de la firme de placements spécialisés correspond à un pourcentage de 10 % du salaire annuel brut de la première année de la candidate. Madame Vaudreuil débute ses fonctions le 6 mai 2024 pour un horaire variant entre 30 et 32 heures/semaine.

L'archivage et la numérisation des documents municipaux se doivent d'être effectués. Le conseil autorise la création dans le système comptable d'une réserve appropriée qui reflète les décisions prises par les élus municipaux. Les travaux de numérisation et d'archivage seront sous la supervision de la directrice générale et greffière-trésorière, Lyne Boisvert.

Abrogation de la résolution 2023-11-389 relative au contrat de sciage du trottoir annexé au stationnement du Dépanneur de l'Île, situé sur la rue Principale, secteur Notre-Dame, puisque le fournisseur mentionne qu'il est préférable d'effectuer une réfection complète d'une partie du trottoir.

Le conseil municipal octroie le contrat de réfection du trottoir du stationnement du Dépanneur de l'Île à l'entreprise Sylvain Allard Béton et Fissures Inc. pour la somme de 1 983,32 \$ taxes comprises.

Le conseil octroie à Entreprise Ployard 2000 Inc. le contrat pour effectuer les travaux de remplacement et de réparation des glissières de sécurité, situées rang du Haut-de-la-Rivière et sur le chemin de la Commune, pour la somme de 11 214,29 \$ taxes comprises. Les travaux seront effectués sous la supervision de l'inspecteur municipal, monsieur Sylvain Bardier.

La Municipalité doit procéder quotidiennement à la lecture du débit des eaux usées selon les normes exigées par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Le conseil octroie le contrat de fabrication d'un système d'enregistrement de données et de génération de rapport à l'entreprise CYR Système Inc. pour la somme de 11 921,76 \$. Ces coûts seront assumés pour les citoyens du secteur Pierreville.

La Municipalité attribue la somme de 10 000 \$, prévue au budget municipal 2024, afin de l'affecter à la réserve pour les besoins de la Municipalité en eau potable à long terme.

Le conseil autorise les paiements suivants :

112 000 \$ au ministère de la Sécurité publique pour la Sûreté du Québec;

1 388,75 \$ taxes comprises à la firme Groupe TCJ pour le dossier Hôtel Traversy;

12 566,77 \$ taxes comprises à l'entreprise Groupe 132 Inc. afin de solidifier le chemin de contournement sur le rang de l'Île;

24 643,37 \$ taxes comprises à l'entreprise Toiture Excellence AW

pour des travaux de réfection de la toiture du garage municipal, situé au 100, rue Rousseau;

606,50 \$ taxes comprises à l'entreprise CYR Système Inc. pour remplacer les batteries des clés USB d'un système d'enregistreur pour la lecture du débit des eaux usées;

2 528,30 \$ taxes comprises à l'entreprise Stantec Experts-conseils Ltée pour le mandat de réalisation de l'étude de la capacité résiduelle des étangs aérés et du poste de pompage de la rue Ally;

5 056,60 \$ taxes comprises à l'entreprise Stantec Experts-conseils Ltée pour le mandat de réalisation de l'étude de la capacité résiduelle des étangs aérés et du poste de pompage de la rue Ally;

2 471,96 \$ taxes comprises à l'entreprise Stantec Experts-conseils Ltée pour la réalisation d'études préliminaires pour l'assainissement des eaux usées du secteur Notre-Dame-de-Pierreville;

2 673,17 \$ taxes comprises à l'entreprise Stantec Experts-conseils Ltée pour la réalisation d'études préliminaires pour l'assainissement des eaux usées du secteur Notre-Dame-de-Pierreville;

± 10 250,42 \$ taxes comprises à titre de premier versement pour les services d'écocentre de l'année 2024, à l'entreprise ECO MP Inc.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} MAI 2024

Le conseil municipal prend acte de la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Pierreville et que le tout devienne conforme dans la demande de dérogation mineure d'Éric Gagnon dans le but de cette dérogation est de permettre l'aménagement d'un logement de type bigénérationnel avec garage attaché.

Le conseil municipal prend acte de la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Pierreville et que le tout devienne conforme dans la demande de dérogation mineure de Benoit Gagnon pour autoriser des travaux d'agrandissement du bâtiment principal avec une marge de recul latérale de 0,64 mètre.

Le conseil municipal autorise le raccordement à l'aqueduc municipal d'une troisième porcherie sise au 33 A, rang Saint-Joseph afin de desservir la Ferme K. et G. Benoît S.E.N.C. et ce, conditionnellement aux exigences de la résolution 2019-07-247.

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2024

Le conseil municipal mandate l'entreprise Graffik Art pour l'impression couleurs de 1 200 copies de l'édition du mois d'avril du journal municipal «Le Pierrepont» et autorise le paiement de la facture de 4 842,74 \$ taxes comprises.

Le salaire du personnel de la Municipalité doit être représentatif du coût de la vie et le taux d'augmentation salarial tient compte de l'indice des prix à la consommation ainsi que d'une augmentation raisonnable qui fait en sorte de reconnaître le travail des

employés. La Municipalité accorde une augmentation de l'ordre de 13,34 % à l'adjointe à la comptabilité et l'employé saisonnier à la voirie recevra une augmentation de l'ordre de 11,12 % afin d'atteindre l'équité salariale au sein des employés municipaux. Les postes de directrice générale, commis-comptable, inspecteur municipal, employé saisonnier, préposé à la bibliothèque et concierge, reçoivent une augmentation de salaire de l'ordre de 2,5 %.

Des vérifications ont permis de démontrer que les responsables de la prise de lecture des compteurs d'eau ont commis des erreurs lors de l'écriture des lectures effectuée au matricule 5307 01 4785 en 2020, 2021, 2022 et 2023. Le conseil autorise le paiement de 2 163,53 \$ à titre de remboursement au propriétaire et autorise les corrections des lectures de compteur d'eau.

La Municipalité de Pierreville a acquis une partie des lots 5 744 496 et 5 744 645, soit une bordure au bout du chemin de la Coulée, afin de faciliter la circulation des autobus et des camions de pompiers. Le conseil déclare qu'il n'y a aucun indice de potentiel de contamination desdits terrains acquis par la Municipalité, compte tenu de la norme comptable SP 3260 relative au Passif des sites contaminés pour le secteur public.

Dans le cadre d'une demande d'allocation de départ, en vertu du Programme général d'assistance financière lors de sinistres - Danger imminent de submersion, d'érosion ou de mouvements de sol, la propriétaire de la résidence située au 66, rang de l'Île, matricule 5504 46 3495, doit faire une offre de cession de son terrain à la municipalité de Pierreville pour la somme nominale de 1 \$ en contrepartie d'une aide financière égale à la valeur de l'évaluation municipale uniformisée du terrain, en vigueur au moment du sinistre, sans dépasser le maximum d'aide financière admissible. Le conseil municipal refuse l'offre de cession du terrain situé au 66, rang de l'Île.

Des ponceaux doivent être remplacés dans les rangs Saint-Joseph et Courchesne. Le conseil octroie le contrat des travaux de pavage et de remplacement des ponceaux à l'entreprise Groupe 132 Inc. pour la somme de 35 872,21 \$ taxes comprises. La Municipalité accepte la soumission de 2 623,73 \$ taxes comprises, de l'entreprise Matériaux et Surplus Lefebvre Inc., ainsi que la soumission de 31 657,22 \$ taxes comprises, émise par l'entreprise Centre du Ponceau Courval inc. pour les matériaux nécessaires au remplacement des ponceaux. Les travaux seront effectués sous la supervision de l'inspecteur municipal.

Les cours d'eau étant sous la juridiction de la MRC Nicolet-Yamaska, la Municipalité de Pierreville transmet la demande reçue pour l'entretien du cours d'eau Urbain Houle à la MRC Nicolet-Yamaska afin d'effectuer les travaux de nettoyage dudit cours d'eau.

Le conseil autorise Lyne Boisvert, directrice générale et greffière-trésorière, à préparer le devis d'asphaltage 2024 et à publier un appel d'offres sur le site du SEAO pour les travaux d'asphaltage 2024.

Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 119 264,00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2023. La Municipalité de Pierreville informe le ministère de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts,

situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

La Municipalité octroie le contrat de balayage et de nettoyage des rues dans les secteurs de Pierreville et Notre-Dame aux Entreprises Clément Forcier Inc. au taux horaire de 189 \$/heure. Une surcharge de carburant s'ajoute au taux horaire. Le montant total des travaux ne doit pas excéder 5 000 \$ taxes comprises.

Le conseil municipal autorise le raccordement au réseau d'aqueduc et d'égout municipal du terrain vacant situé sur le lot 6 342 835 relatif au matricule 5207 67 6013 et ce, selon la réglementation établie par la Municipalité. Les frais de raccordement, c'est-à-dire le matériel et la main-d'oeuvre, ainsi que tous les frais afférents selon le règlement 244-2023 seront payés par la propriétaire. Les travaux seront effectués sous la supervision de l'inspecteur municipal.

La Municipalité proclame le 17 mai, Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et de souligner cette journée en tant que telle.

La Municipalité de Pierreville entérine la nouvelle procédure de dépôt de demande à la CPTAQ proposée par la MRC de Nicolet-Yamaska. À l'avenir, pour toute éventuelle demande à la CPTAQ, la Municipalité transmettra à la MRC une résolution «Demande à la MRC de Nicolet-Yamaska de déposer une demande à la CPTAQ».

La Municipalité de Pierreville demande qu'une partie des lots 5 743 555 et 6 280 961 soit dézonée puisque cette partie se retrouve dans le périmètre urbain et que la culture agricole n'est pas favorable puisque le terrain situé sur les rues Allard et Tremblay, est en pente et qu'il représente 57 000 m². Le conseil demande donc à la MRC de Nicolet-Yamaska de déposer une demande d'exclusion de la zone agricole à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

Le conseil municipal demande à la MRC Nicolet-Yamaska de déposer une demande d'îlots déstructurés à la Commission de la Protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et notamment d'inclure dans cet îlot déstructuré, le lot 5 743 690, d'une superficie de 1 535,3 m² et qui est trop petit pour un usage agricole.

Le conseil autorise Challenge 255 à dévier la circulation sur la Route 132, durant la période du 15 au 18 août 2024.

Un paiement de 100 \$ est octroyé à titre de partenariat financier à la Paroisse Sainte-Marguerite-d'Youville pour la réservation d'un espace publicitaire dans le feuillet paroissial.

La Municipalité autorise l'achat d'une plaque commémorative en bronze coulé, fabriquée par l'entreprise Enseignes Dumas pour la somme de ± 3 351,52 \$ taxes comprises, en l'honneur des six femmes fondatrices du centre communautaire de Pierreville, soit mesdames Claire Hamel Nadeau, Claudette Fréchette Thibault, Gilberte Boisvert Faucher, Marielle Chapdelaine Descôteaux, Marie-Paule Élie Gouin et Pauline Caya Laramée.

Le conseil autorise un paiement de 100 \$ à l'école Vincent-Lemire à titre de commandite pour la publication de l'agenda scolaire 2024-2025.



Le conseil autorise les paiements suivants :

8 950,80 \$ taxes comprises à la firme Tetra Tech QI Inc. pour le paiement de la facture no 60863309 relativement aux travaux de stabilisation des berges du rang de l'Île;

2 630,06 \$ taxes comprises à l'entreprise Groupe 132 Inc. pour le nettoyage du fossé du parc industriel;

1 436,62 \$ taxes comprises à l'entreprise Vacuum Drummond Inc. pour le nettoyage du fossé du parc industriel;

14 722,27 \$ taxes comprises à l'entreprise Ployard 2000 Inc. pour des travaux de remplacement et de réparation des glissières de sécurité abîmées;

4 970,13 \$ taxes comprises aux Entreprises Clément Forcier Inc. pour le balayage des rues appartenant à la Municipalité;

9 630 \$ taxes comprises à Paysagement Précourt Inc. pour la tonte de gazon, en trois versements égaux de 3 210 \$ taxes comprises aux mois de juin, août et octobre 2024;

17 821,13 \$ taxes comprises à Paysagement Précourt Inc. en trois versements pour les travaux d'horticulture de la saison 2024.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 MAI 2024

La Municipalité approuve la liste des immobilisations qui présentent un potentiel risque de contamination et convient qu'un passif aux livres de la Municipalité ne soit pas déterminé pour ces immobilisations, en vertu des nouvelles obligations liées à la mise hors service des immobilisations (SP 3280) effectives dès l'exercice financier 2023. La Municipalité n'envisage pas de mettre hors service les immobilisations incluses dans ladite liste et elle demeure alerte face aux indices ultérieurs de contamination potentielle.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 JUIN 2024

Avis de motion est donné par le conseiller Michel Bélisle, à l'effet qu'à une date ultérieure sera adopté avec dispense de lecture le règlement 252-2024 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage no 160-2017 de façon à intégrer une nouvelle cartographie pour le contrôle de l'utilisation du sol dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain dans les dépôts meubles (ZPEGTDM).

La Municipalité conclut que le coût du projet effectué par Excavation McBM pour le remplacement des conduites de la rue Descheneaux et d'une partie de la rue Daneau s'élève à la somme finale de 1 042 065,66 \$ au lieu de la somme de 998 874,24 \$ prévue par l'octroi de contrat. La Municipalité considère en effet qu'il est impossible de respecter le devis intégral soumis par la firme d'ingénierie lorsque le devis comprend des travaux à l'unité ainsi qu'au mètre linéaire.

Le conseil autorise le paiement de la facture no 1896822 au montant de 2 528,30 \$ taxes comprises à l'entreprise Stantec Experts-conseils Ltée dans le cadre de mandat de réalisation de l'étude de la capacité résiduelle des étangs aérés et du poste de pompage de la rue Ally.

Le conseil autorise le paiement de la facture no 1896816 de

4 455,28 \$ taxes comprises à l'entreprise Stantec Experts-conseils Ltée pour la réalisation d'études préliminaires pour l'assainissement des eaux usées du secteur Notre-Dame-de-Pierreville.

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2024

Nomination du conseiller, Jean Précourt, au poste de maire suppléant pour les mois de juillet 2024 à février 2025.

La Municipalité autorise le maire André Descôteaux, la directrice générale Lyne Boisvert et les membres du conseil Nathalie Traversy, Josée Bussièrès, Michel Bélisle, Jean Précourt et Marie-Pier Guévin-Michaud à participer au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) du 26 au 28 septembre 2024, au coût de ± 990 \$/personne (taxes en sus). Les frais d'hébergement s'ajoutent au montant de l'inscription. Les frais de déplacement et tous les repas non inclus dans les montants précédemment mentionnés seront remboursés aux participants par la Municipalité.

Lors de l'embauche de la directrice générale, la Municipalité s'est engagée à lui permettre de participer à toutes les formations de perfectionnement qu'elle jugeait opportunes. Le conseil municipal autorise Lyne Boisvert, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Pierreville, à participer à deux (2) formations et ce, au coût de 540,38 \$ taxes comprises.

La Municipalité mandate Me Dominic Desjarlais de la firme Thibault Joyal Avocats pour faire l'analyse de la situation se rapportant au lieu et à l'immeuble dont la société Hôtel Traversy Inc. est propriétaire, et ce, dans le but d'émettre son opinion ainsi que des recommandations à cet égard. Dans le cadre de ce mandat et pour toute l'année 2024, le taux horaire de Me Dominic Desjarlais est de 400,00 \$ (taxes en sus) /heure. Des déboursés facturables dont notamment: photocopies, frais de recherche sur des banques de recherche (jurisprudence/plumitif), frais de déplacement (kilométrage et stationnement) et frais d'huissiers, sont admissibles.

Octroi du contrat de rapiéçage des routes de la Municipalité à l'entreprise Groupe 132 Inc. au coût de 380 \$ taxes en sus la tonne métrique. Ces travaux doivent être terminés avant la fin du mois de juin 2024. Les endroits à rapiéçer sont au préalable marqués par l'inspecteur municipal qui assurera aussi la supervision desdits travaux.

Autorisation d'achat d'une nouvelle débroussailleuse John Deere proposée par Agritex Yamaska pour la somme de 4 584,05 \$ taxes comprises. L'ancienne débroussailleuse de la Municipalité est vendue à Agritex Yamaska pour la somme de 459,90 \$ taxes comprises.

Abrogation de la résolution 2024-05-128 relative au contrat de remplacement des ponceaux et de pavage dans les rangs Saint-Joseph et Courchesne, adoptée lors de la séance ordinaire du 14 mai 2024.

Octroi du contrat des travaux de pavage et de remplacement des ponceaux dans les rangs Saint-Joseph et Courchesne, à l'entreprise Groupe 132 Inc. pour la somme de 35 872,21 \$ taxes comprises. La Municipalité accepte la soumission no 4734 de 34 495,95 \$ taxes comprises, de l'entreprise Centre du

Ponceau Courval Inc. pour les matériaux nécessaires au remplacement des ponceaux. Les travaux seront effectués sous la supervision de l'inspecteur municipal.

Le conseil municipal accepte les coûts afférents à la présentation par la firme Stantec Experts-conseils Ltée aux citoyens concernés par l'étude de mise aux normes des eaux usées du secteur Notre-Dame. La présentation de Stantec Experts-conseils Ltée est évaluée au montant forfaitaire de 3 449,25 \$ taxes comprises et l'enregistrement de cette présentation par la firme Spec-Tech est de ± 2 012,07 \$ taxes comprises. Ces coûts seront facturés aux propriétaires des adresses civiques concernées par le biais du Règlement de taxation 2025.

La Municipalité approuve les états financiers 2023 de l'Office municipal d'habitation de Pierreville montrant des revenus de 158 245 \$ et des dépenses totales de 330 554 \$, représentant un déficit de 172 309 \$ après capitalisation. La Municipalité assume 10 % du déficit d'exploitation, soit 17 231 \$. Puisque la Municipalité de Pierreville a déjà versé 26 402 \$ au cours de l'année 2023, elle recevra un montant de 9 171 \$ de l'Office d'habitation Nicolet-Yamaska.

Embauche de Guillaume Saint-Pierre au poste de journalier (préposé à la vente de vignettes de bateaux) pour l'été 2024 au taux horaire de 18 \$/heure.

Le conseil autorise le paiement de 344,93 \$ taxes comprises à St-Pierre Sports de Sorel Inc. pour l'achat de 10 chandails de soccer et le remboursement de 110,28 \$ taxes comprises à Marie-Pier Guévin-Michaud pour l'achat de Mr. Freeze ainsi que 72,62 \$ taxes comprises au responsable de l'organisation du soccer, Samuel Bourque, pour l'achat de compresses paramédicales et la confection de vingt (20) doubles de clefs.

Le conseil autorise les paiements suivants :

5 775,42 \$ taxes comprises à la firme de placement personnel GRH Psycho Services afin d'embaucher une technicienne aux loisirs et au développement de la vie communautaire;

4 423,04 \$ taxes comprises à la Société protectrice des animaux de Drummond pour le contrôle animalier pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 31 décembre 2024;

17 751,45 \$ taxes comprises à Groupe 132 Inc. pour les travaux de rapiéçage des routes appartenant à la Municipalité;

2 069,55 \$ taxes comprises à l'entreprise Groupe 132 Inc. pour des travaux d'asphaltage effectués après des travaux de raccordement au réseau d'aqueduc municipal;

1 448,69 \$ taxes comprises à Les Gazons Tessier contrôle de la végétation des berges des étangs aérés;

6 093,68 \$ taxes comprises à l'entreprise Excavation des îles Inc. pour l'installation des bouées sur la rivière Saint-François;

500 \$ à la Fabrique Saint-François-Xavier, à titre d'aide financière pour leur projet de levée de fonds.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 JUIN 2024

Le conseil municipal prend acte de la recommandation défavorable du Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Pierreville dans la demande de dérogation mineure de Luc Hervieux, 8, rue Pierre-Hertel, compte tenu notamment que le projet de construction présente un nombre insuffisant de case de stationnement.

Le conseil prend acte de la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Pierreville dans la demande de dérogation mineure de Marco Allard, 166, rang de l'Île, dans le but d'autoriser la construction d'un garage privé.

Le conseil municipal prend acte de la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Pierreville dans la demande de dérogation mineure de Mario Tourigny, 199, rang de l'Île, pour un projet de construction de 4 maisons en rangées.

Avis de motion donné par la conseillère Nathalie Traversy qu'à une prochaine séance du conseil sera adopté avec dispense de lecture le projet de Règlement no 250-2024 ayant pour objet de modifier la disposition suivante du Règlement no 158-2017 du Plan d'urbanisme pour transformer une zone dont l'affectation du sol est industrielle en habitation.

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUILLET 2024

Autorisation d'une affectation de surplus accumulé au 31 décembre 2023 pour un total de 223 132 \$ réparti comme suit: (248 647 \$) pour le secteur Pierreville, assainissement et égouts ainsi qu'une somme de 25 515 \$ pour le secteur Notre-Dame, eaux usées et égouts.

Mandat accordé à la firme Ingénierie Hercule pour la fourniture de services professionnels en structure pour la somme de 11 440,01 \$ taxes comprises, dans le cadre du projet d'agrandissement de l'hôtel de ville.

Le conseil municipal autorise le paiement de 316,80 \$ à Yvan Cartier, à titre de remboursement relatif à sa consommation d'eau de l'année 2023, et autorise la correction de la lecture du compteur d'eau.

La Municipalité accepte la réévaluation du coût de reconstruction de la résidence du 66, rang de l'Île au montant de 201 942 \$ en vertu du dossier #28138 - Glissement de terrain du 1^{er} novembre 2022.

Le conseil appuie la demande de la Municipalité d'Upton et demande formellement au gouvernement du Québec une révision de la Loi sur la fiscalité municipale relative aux services policiers afin de revoir à la baisse la charge fiscale imposée aux municipalités pour le financement de la Sûreté du Québec, compte tenu notamment que le fardeau fiscal des municipalités ne cesse de s'accroître.

La Municipalité accorde un budget supplémentaire forfaitaire de 4 599 \$ taxes comprises à la firme Tetra Tech QI Inc. afin qu'elle présente une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ dans le cadre du mandat de stabilisation des berges du rang de l'Île.



Octroi du contrat des travaux de réfection d'asphaltage des rangs et des rues, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Construction et pavage Boisvert Inc. pour la somme de 394 732,75 \$ taxes comprises.

Adoption du premier projet de Règlement no 250-2024 modifiant le Règlement no 158-2017 du plan d'urbanisme afin de transformer l'affectation du sol industrielle de la zone I-01 du plan de zonage no 1 du Règlement de zonage no 160-2017 en affectation du sol habitation.

La date de l'assemblée de consultation publique du Règlement no 250-2024 modifiant le Règlement no 158-2017 du plan d'urbanisme est établie au 18 juillet 2024 à 18h au 26, rue Ally, à Pierreville.

Adoption du Règlement no 252-2024 modifiant le Règlement de zonage no 160-2017 de façon à intégrer une nouvelle cartographie pour le contrôle de l'utilisation du sol dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain dans les dépôts meubles (ZPEGTDM).

Le conseil municipal prend acte de la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Pierreville dans la demande de dérogation mineure de Félix Hervieux-Dubeau, 2e avenue, notamment afin de permettre les galeries avant, pour les unités 2 et 3, à moins de 1,5 mètre de la limite de lot.

Un droit de passage est accordé au Club VTT Vagabond du Bas-Richelieu pour circuler sur les routes Traverse du pont David-Laperrière jusqu'à la rue Waban-Aki, rue Maurault pour la station essence Ultramar, rang Saint-Joseph à partir des limites d'Odanak (Réserve indienne) ainsi que rang du Petit-Bois durant la saison hivernale 2024-2025.

La Municipalité autorise l'achat de 24 jardinières de même que différentes variétés de fleurs vivaces et annuelles pour la somme de 2 312,78 \$ taxes comprises. Les 24 jardinières sont installées sur les rues Georges et Maurault ainsi que sur la rue Principale du secteur Notre-Dame. Les autres variétés de fleurs sont plantées sur le parterre de l'hôtel de ville.

Le conseil accepte l'offre de services émise par l'entreprise Spech-Tech Inc. pour la location, l'installation et la gestion de l'équipement audiovisuel nécessaire au cinéma plein air du 5 juillet 2024 et autorise le paiement de 885,31 \$ taxes comprises.

La Municipalité de Pierreville accorde un montant de 574,88 \$ taxes comprises pour un plan de visibilité comme commandite, pour l'activité Rodéo 255 du 11 au 13 juillet 2024 à Baie-du-Febvre.

La Municipalité octroie une somme de 250 \$ à titre de commandite à la Ligue de balle donnée de Yamaska dans le cadre de leur tournoi annuel, le dimanche 11 août 2024.

Le conseil autorise les paiements suivants :

1 471,46 \$ à l'inspecteur municipal, Sylvain Bardier, pour les heures travaillées en plus des heures d'une semaine normale, le tout conformément aux normes du travail;

8 048,25 \$ taxes comprises à la firme Éric Champagne, architecte, pour la conception des plans et devis pour l'agrandissement et le réaménagement de l'hôtel de ville, incluant un dépassement de coût d'une somme de 2 299,50 \$ taxes comprises;

2 759,40 \$ taxes comprises à la firme Techni-Consultant Inc. pour les services professionnels dans le dossier de la stabilisation des berges du rang de l'Île;

3 288,29 \$ taxes comprises à la firme Tetra Tech QI Inc. pour des travaux de stabilisation des berges du rang de l'Île;

736,69 \$ taxes comprises à Ferme F&Y (2013) Inc. pour la première fauche de la saison estivale 2024;

2 035,06 \$ taxes comprises à la firme Techni-Consultant Inc. pour l'accompagnement annuel forfaitaire des services de première ligne;

2 115,54 \$ taxes comprises à l'entreprise Enviro Solutions Canada Inc. pour l'achat de chlorure de calcium liquide et l'épandage d'abat-poussière;

1 983,32 \$ taxes comprises à l'entreprise Sylvain Allard Béton et Fissures Inc. pour la réfection du trottoir du Dépanneur de l'Île, secteur Notre-Dame;

862,31 \$ taxes comprises à la firme Techni-Consultant Inc. dans le cadre du projet de modélisation hydraulique du réseau d'eau potable;

390,92 \$ taxes comprises à l'entreprise CDTEC Calibration Inc. pour l'étalonnage et la certification sur place du détecteur de gaz portatif;

754,52 \$ taxes comprises à la firme Techni-Consultant inc. pour l'accompagnement de l'opérationnel aux étangs aérés;

3 351,52 \$ taxes comprises à l'entreprise Enseignes Dumas pour l'achat d'une plaque commémorative «Les six femmes fondatrices» pour le centre communautaire;

677,27 \$ taxes comprises pour l'achat et le paiement de la licence de présentation et des fournitures diverses pour la soirée cinéma plein air du 5 juillet 2024;

± 2 736,41 \$ taxes comprises pour l'achat et le paiement de planchers de quai flottant et la réparation des quais de Pierreville et de Notre-Dame;

672 \$ à Vickie Larouche relativement à la ligue amicale de soccer.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 JUILLET 2024

Dépôt à la table du Conseil municipal par Lyne Boisvert, directrice générale et greffière-trésorière, de l'état des recettes et des dépenses de la municipalité de Pierreville pour la période du 1^{er} janvier au 31 mai 2024.

Autorisation du paiement de 25 179,53 \$ taxes comprises à la firme comptable Groupe RDL Drummondville SENCRL pour le service d'audit des livres comptables pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023 ainsi que du paiement de 712,85 \$ pour les frais de déplacement relatifs à la présentation du rapport financier de l'exercice 2023 aux élus.

Mandat accordé à la firme GXPro conseil pour une somme de 45 788,79 \$ taxes comprises dans le cadre du dossier de l'agrandissement de l'hôtel de ville, pour la fourniture de services professionnels en mécanique et électricité du bâtiment, nécessaires à l'élaboration des plans et devis permettant la publication de l'appel d'offres.

Adhésion au programme de subvention pour produits d'hygiène personnelle durables (PHPD) et investissement d'une somme de 1 000 \$ par la Municipalité de Pierreville dans ce programme de subvention.

Octroi des travaux de lignage et marquage des cases de stationnement à l'entreprise Marquage Traçage Québec pour la somme de ± 1 621,15 \$ taxes comprises.

Suite à la demande de Gaétan Mondou, propriétaire du terrain situé sur le lot 6 342 836 (27, rue Poirier) le conseil autorise le raccordement au réseau d'aqueduc et d'égout municipal selon la réglementation établie par la Municipalité. Les frais de raccordement acquittés par le propriétaire. Les travaux seront effectués sous la supervision de l'inspecteur municipal.

Autorisation du paiement de la somme de 16 694,37 \$ taxes comprises à la firme Pluritec Ltée pour la réalisation d'un cahier de rinçage unidirectionnel du réseau municipal d'eau potable.

Le conseil municipal entérine le dépôt du projet «Aménagement du parc Lafrenière et du bord de l'eau» d'une valeur de ± 50 000 \$ en sollicitant une aide financière de 35 000 \$ dans le cadre de l'Entente Signature innovation, volet projets locaux et ce, dans le but de réduire son impact environnemental, d'entamer une transition énergétique verte et durable et d'inciter ce changement au niveau collectif en améliorant d'abord le mobilier urbain.

Autorisation de l'achat d'une structure extérieure de basketball vendue par l'entreprise Sports-Inter Plus ainsi que du paiement de 2 264,95 \$ toutes taxes comprises.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 JUILLET 2024

La Municipalité de Pierreville appuie la demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin qu'elle autorise à réaliser les travaux de stabilisation du talus sur les lots P-1031, P-1032 et P-1033.

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AOÛT 2024

La secrétaire d'assemblée, Lyne Boisvert, directrice générale et greffière trésorière, procède au dépôt du Rapport 2023 sur la gestion de l'eau potable de la Municipalité de Pierreville à la table du conseil municipal.

Lors de l'embauche de la directrice générale, la Municipalité s'est engagée à lui permettre de participer à toutes les formations de perfectionnement qu'elle jugeait opportunes. Le conseil municipal autorise Lyne Boisvert, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Pierreville, à participer à 2 formations au coût de 431,16 \$ taxes comprises. Les frais de déplacement et de souper soient remboursés à Mme Boisvert.

Le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière, Lyne Boisvert, à participer au Colloque annuel – zone 7 du Centre-du-Québec, de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui a lieu le 17 octobre 2024 au Complexe hôtelier Le 55 à Bécancour. Les frais d'inscription de 143,72 \$ incluent le dîner et les pauses-santé. Les frais de déplacement sont remboursés à Mme Boisvert.

Abrogation de la résolution 2023-11-381 pour l'achat du module de gestion de feuilles de temps de la suite SYGEM.

La Municipalité de Pierreville accepte l'offre de services présentée par la firme PG Solutions au montant de 6 539,21 \$ taxes comprises pour l'implantation et la mise en production de la suite financière Aurora qui permet notamment de gérer efficacement les différents départements tout en assurant un processus comptable dans les règles de l'art.

Mandat accordé à l'entreprise Stelem pour la restauration complète de la borne d'incendie endommagée, située à l'intersection des rangs Courchesne et du Petit-Bois, pour la somme de ± 1 379,70 \$ taxes comprises.

Autorisation du paiement des frais applicables au dépôt d'une demande auprès de la CPTAQ d'une somme de 342 \$ dans le cadre du mandat de stabilisation des berges du rang de l'Île.

La Municipalité s'engage à respecter les modalités qui s'appliquent à elle quant au Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale, dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

La Municipalité de Pierreville adhère au Regroupement Énergie Renouvelable du Centre-du-Québec, le RERCQ, et y contribue financièrement pour un montant de 4 462,62 \$. La mission du RERCQ consiste notamment à analyser et synthétiser les informations pertinentes concernant les différentes possibilités de développement d'énergie renouvelable sur notre territoire ainsi que d'informer et de rassurer la population en démystifiant les sources d'énergies renouvelables et leurs impacts.

Adoption du Règlement no 250-2024 modifiant le Règlement no 158-2017 du Plan d'urbanisme afin de transformer l'affectation du sol industrielle de la zone I-01 du Plan de zonage no 1 du Règlement de zonage no 160-2017, en affectation du sol habitation.

La Municipalité nomme le Comité ZIP du lac Saint-Pierre comme représentant des administrations locales/municipalités riveraines auprès de Transports Canada dans le processus de Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments (RRVUB).

Le conseil municipal autorise le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité de Pierreville la lettre d'appui au projet du Club FADOQ Pierreville relatif à la demande de subvention pour le Programme Nouveaux horizons pour les aînés (PNHA).

Le conseil municipal accepte l'offre de services au montant de 1 448,69 \$ taxes comprises, présentée par l'entreprise Groupe Anim Actions!, une division de Gestion Événementielle Deschesnes Inc. et autorise l'achat de boissons gazeuses, de



hot-dogs et de collations pour la somme de ± 500 \$ dans le cadre de l'activité de clôture de la saison de soccer 2024 qui a lieu le 8 septembre 2024.

Le conseil autorise les paiements suivants :

662,26 \$ taxes comprises à la firme Groupe TCJ pour la préparation d'un premier projet de Règlement d'emprunt en vertu des travaux d'agrandissement et réaménagement de l'hôtel de ville;

1 747,05 \$ taxes comprises à la firme Groupe TCJ dans pour le dossier Hôtel Traversy;

34 846,62 \$ taxes comprises à l'entreprise Centre du Ponceau Courval Inc. pour l'achat des matériaux nécessaires au remplacement des ponceaux dans les rangs Saint-Joseph et Courchesne;

5 231,36 \$ taxes comprises à l'entreprise Stantec Experts-conseils Ltée pour la réalisation d'études préliminaires pour l'assainissement des eaux usées du secteur Notre-Dame-de-Pierreville;

1 448,69 \$ taxes comprises à Les Gazons Tessier pour le contrôle de la végétation des berges des étangs aérés et de l'étang du site de dépôt des neiges usées;

10 250,40 \$ taxes comprises à l'entreprise ÉCO MP Inc., à titre de deuxième versement pour les services d'écocentre de l'année 2024;

312,50 \$ à Vicky Larouche, trésorière de la ligue amicale de soccer, conformément au tarif de l'arbitrage des U16 pour la saison;

300 \$ à l'Association des loisirs de Saint-David pour l'inscription de six équipes au tournoi de soccer qui a lieu du 21 août au 25 août 2024;

3 000 \$ pour les heures travaillées par Samuel Bourque, embauché en tant que responsable et entraîneur pour la saison de soccer 2024;

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2024

Autorisation du renouvellement des licences du système antivirus Sophos Intercept EDR pour une période de trois ans, au coût de 2 704,62 \$ taxes comprises.

Mandat octroyé à la firme Essa-tech / Disteau Inc. pour le rinçage unidirectionnel des bornes-incendies et du réseau municipal d'eau potable pour la somme de 11 399,77 \$ taxes comprises.

Avis de motion est donné par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud qu'à une prochaine séance du conseil sera présenté pour adoption le Règlement numéro 254-2024 relatif à la taxation du cours d'eau Thomas-Chassé.

Adoption du premier projet de Règlement no 251-2024 modifiant le règlement d'urbanisme no 158-2017 afin d'y intégrer les nouvelles orientations en lien avec les îlots de chaleur ainsi qu'une nouvelle cartographie.

La date de l'assemblée de consultation publique est établie au 1^{er} octobre 2024 à 18h, au 26, rue Ally, à Pierreville, concernant le projet de Règlement no 251-2024 ayant pour objet de modifier le plan d'urbanisme no 158-2017 de façon à intégrer les

nouvelles orientations en lien avec les îlots de chaleur ainsi qu'une nouvelle cartographie.

Avis de motion est donné par la conseillère Josée Bussières, qu'à une prochaine séance du conseil sera adopté avec dispense de lecture le projet de Règlement no 253-2024 ayant pour objet de modifier la disposition suivante du Règlement de zonage no 160-2017.

Le conseil autorise les membres du comité consultatif d'urbanisme, à suivre la formation «CCU - Mode d'emploi» en classe virtuelle, offerte par la Fédération québécoise des municipalités au coût de ± 160 \$ taxes comprises par membre.

La Municipalité de Pierreville demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'autoriser la demande de 9220-0039 Québec Inc., Camping Île du fort, afin d'obtenir un système de traitement des eaux usées adéquat.

Le conseil municipal prend acte de la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Pierreville dans la demande de dérogation mineure de Mario Tourigny afin de procéder à une opération cadastrale relative à la création de 5 lots, dont 4 pour des habitations contiguës.

Autorisation d'achat d'un ordinateur portable au montant de 1 618,83 \$ taxes comprises, pour la technicienne aux loisirs et développement de la vie communautaire.

La Municipalité accepte la demande de participation au projet «Le Garde-Manger» qui consiste à installer au moins un bac jaune de récupération par municipalité, afin d'inviter les citoyens et les entreprises à apporter des denrées non périssables tout au long de l'année pour les distributions alimentaires.

Mandat accordé à l'entreprise Tronche de cake pour la réalisation d'un atelier culinaire «Cake Pop – Halloween», organisée pour les jeunes âgés de 9 à 12 ans, pour la somme de 400 \$ taxes comprises.

Le conseil municipal approuve la demande d'aide financière dans le cadre du Fonds régions et ruralité pour le projet de réaménagement du parc Lafrenière et son bord de l'eau et autorise la directrice générale, Lyne Boisvert, à présenter et à signer tout document en lien avec la demande.

Le conseil autorise les paiements suivants :

34 341,60 \$ taxes comprises à la firme GXPro conseil pour la fourniture de services professionnels en mécanique et électricité du bâtiment, dans le dossier de l'agrandissement de l'hôtel de ville;

2 299,02 \$ taxes comprises à la firme Groupe TCJ pour des services juridiques dans le dossier Hôtel Traversy;

2 242,01 \$ taxes comprises aux Entreprises Pierreville Ltée pour la fourniture du rapport de l'étude de contamination du sol du site incendié de l'Hôtel Traversy;

4 545,63 \$ taxes comprises à la firme Tetra Tech QI Inc. pour des travaux de stabilisation des berges du rang de l'Île;

11 649,85 \$ taxes comprises à l'entreprise Les Services EXP Inc. pour la remise en état des berges du chenal Tardif en front du 61, chemin de la Coulée;

13 983,84 \$ taxes comprises à Ferme F&Y (2013) Inc. pour la deuxième fauche de la saison estivale 2024;

52 103,29 \$ taxes comprises à Excavation McBM, pour le dossier du remplacement des conduites d'égouts pluviaux et d'aqueducs de la rue Descheneaux et une partie de la rue Daneau;

891,06 \$ taxes comprises à l'entreprise Stantec Experts-conseils Ltée pour l'étude préliminaire pour l'assainissement des eaux usées du secteur Notre-Dame;

143,72 \$ taxes comprises à la firme Techni-Consultant Inc. pour la modélisation hydraulique du réseau d'eau potable secteur Notre-Dame.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2024

Mandats octroyés à Groupe 132 Inc. pour des travaux d'asphaltage de la rue Rouillard pour la somme de 21 960,23 \$ taxes comprises ainsi qu'à Sylvain Allard Béton et fissures Inc. pour la réalisation d'une bordure sur la rue Rouillard pour la somme de 10 421,33 \$ taxes comprises.

Contrat accordé à la firme Soft dB afin de réaliser l'étude de l'impact sonore du site de dépôt des neiges usées à la firme Soft dB pour la somme de 11 724 \$ taxes comprises.

La Municipalité octroie à l'entreprise Aqua Data Inc., le mandat pour l'écoute au sol des conduites d'aqueduc du secteur Notre-Dame, pour la somme minimale de 1 034,78 \$ taxes comprises.

Le conseil autorise la directrice générale, Lyne Boisvert, à présenter et à signer tout document en lien avec la demande de modification afin de prolonger, au 31 décembre 2025, la date de fin des travaux du projet du parc de la rue Martel.

Le conseil autorise les paiements suivants :

490,50 \$ taxes comprises à FQM Assurances pour les polices d'assurance «accident dirigeants» et «accident bénévoles»;

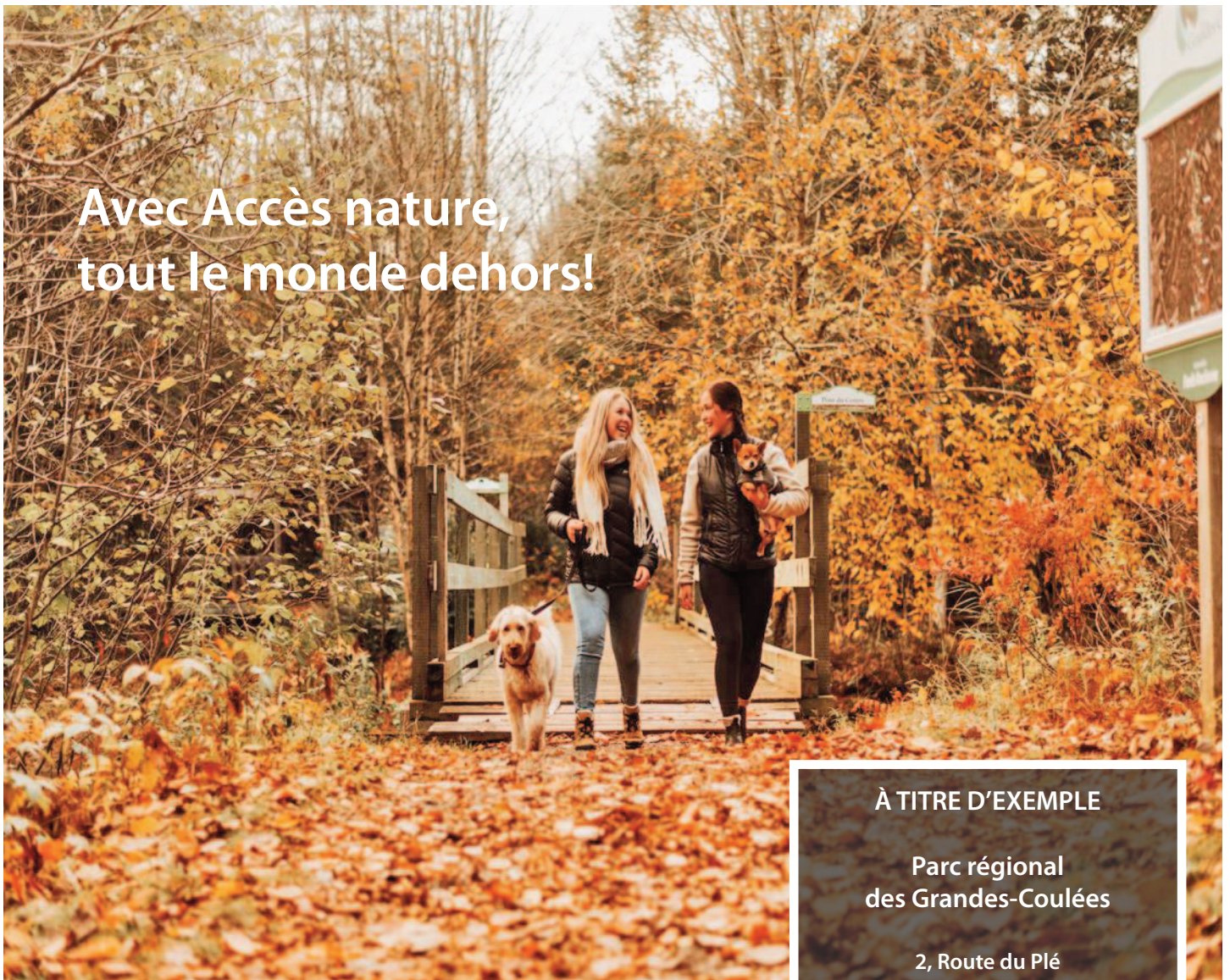
3 426,26 \$ taxes comprises à Les Services EXP Inc. pour des honoraires professionnels dans le dossier de modification à la demande d'autorisation du site des neiges usées;

Un peu d'histoire



Rivière Saint-François: érosion à Notre-Dame-de-Pierreville, 1936, BANQ Québec, Fonds Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Avec Accès nature,
tout le monde dehors!



Visitez plusieurs parcs régionaux gratuitement cet automne

Lancée en août 2024, Accès nature est une mesure mise en place par Parq avec le soutien financier du ministère de l'Éducation du Québec. Cette initiative vise à faciliter l'accès à la nature pour la population québécoise et à encourager la pratique d'activités physiques extérieures en donnant accès gratuitement aux parcs régionaux participants.

Accès nature vous permet de découvrir **GRATUITEMENT** et en tout temps de nombreux parcs régionaux du Québec. Voici comment en profiter :

En réservant votre accès journalier gratuit en ligne, vous pourrez expérimenter les bienfaits du plein air et le bonheur qu'on éprouve à être en nature! Mais attention : pour profiter de votre bain de nature sans frais, vous devez absolument faire une réservation en ligne en passant par le site internet de Québec Aventure Plein Air ou en utilisant le raccourci **toutlemondedehors.ca**, et ce, au plus tard la veille de votre activité.

À TITRE D'EXEMPLE

Parc régional des Grandes-Coulées

2, Route du Plé
Plessisville (Québec)
819 621-1333 poste 1285
info@parcdesgrandescoulees.com

Situé au Centre-du-Québec, le parc régional des Grandes-Coulées comprend deux secteurs : la Forêt ancienne avec ses 12 km de sentiers, ses possibilités d'hébergements en nature et ses activités pour la famille, ainsi que la Grande tourbière de Villeroy avec 3 km de sentiers, dont 1,2 km de trottoir de bois en plein cœur de la tourbière.

*NB: Le secteur de la Grande tourbière de Villeroy sera fermé pour la saison 2024 en raison de travaux.

Longueur totale des sentiers de randonnée : 12 km

